

Elections : votons !

Bientôt les élections communales. Trop jeunes, nos élèves ? Certains d'entre eux, dans le degré supérieur, sont déjà en âge de voter, ne l'oublions pas. Et les compétences citoyennes se développent dès l'enfance, non ? Par ailleurs, plusieurs établissements s'efforcent de mettre en place une représentation des élèves auprès des professeurs et de la direction par le biais de délégués qui, souvent, sont choisis en début d'année. Cette représentation est très féconde : elle permet de faire évoluer les organisations et les pratiques dans le sens d'une meilleure collaboration. Un excellent apprentissage, pour la classe (qui délègue) et pour les délégué(e)s, qui portent la parole des autres...

Or, le cours de français se prête particulièrement bien à l'enseignement des compétences de lecture (de tracts électoraux, d'affiches), d'écriture (d'un avis argumenté, d'une demande), d'écoute et de prise de parole (discours des candidats, interviews, ...) à travers l'analyse de genres de textes « citoyens ». Quelques pistes et documents ci-dessous pour travailler dans cette direction.

1. Lire un témoignage

Futur enseignant et délégué de classe

Marc LEDENT, étudiant en 2^e année de régendat, est délégué de sa classe. Il s'est prêté au jeu de partager avec nous son expérience.



« Depuis cette année, je suis délégué de ma classe. Je partage cette charge avec Marine et Mandy, chacun apportant sa spécificité et enrichissant le travail de l'autre. Il n'y a pas eu véritablement de vote, puisque nous étions les seuls kamikazes à bien vouloir nous lancer. Outre le fait d'être le passeur d'informations entre les enseignants et nos pairs, être délégué à l'HELMO, c'est être le représentant de ces derniers, au sein du *Conseil d'option*, où nous avons une voix consultative. D'une certaine façon, nous influons sur les décisions prises, même si le pouvoir décisionnel ne relève pas de nos prérogatives.

C'est encore participer aux réunions mensuelles des délégués, par option, animées par le directeur adjoint en charge de ladite option, ainsi qu'aux réunions de l'ensemble des délégués, toutes sections confondues, plus rares celles-là. La difficulté majeure réside dans le temps consacré à la fonction qui s'ajoute à des emplois du temps étudiants déjà chargés. Toutes ces réunions sont organisées sur des temps de midi, souvent trop courts pour permettre d'aboutir à de vraies prises de position, ou après les journées de cours, parfois, au détriment de notre travail. Qu'à cela ne tienne, la disponibilité est notre qualité principale !

Toutefois, l'ingratitude de la tâche est contrebalancée par la reconnaissance d'un corps enseignant qui voit en nous des étudiants investis, porteurs de la vie et des couleurs de l'institution. Je demeure convaincu qu'au sein de l'HELMO Sainte-Croix, cette gratitude va toujours croissant, car les qualités citoyennes et démocratiques sont en point de mire des préoccupations de l'institution. »

> Marc LEDENT, Délégué

8
>> Journal de l'asbl JEC

2. Une bonne idée à adapter à la classe : le VOTOMATON

La RTBF se déplace en bus vers vous. C'est un nouveau concept avant les élections communales d'octobre. Vous pourrez exprimer votre opinion, vos coups de cœur et vos coups de gueule sur votre commune, Le **Votomaton**, c'est le nom du bus et il commence sa tournée ce mardi matin (28 aout) à Dinant.

* * *

L'exercice électoral comporte pour les médias un certain nombre de passages



D'un(e) prof... à l'autre D'un(e) prof... à l'autre D'un(e) prof... à l'autre D'un(e) prof... à l'autre

obligés et quelques nouveautés. La principale de ces nouveautés à la RTBF concerne la télé : il s'agit du «Votomaton» né dans l'imagination toujours fertile de Johanne Montay. « Du 28 août à Dinant au 30 septembre à Liège, ce dispositif ira à la rencontre des citoyens de 25 communes de Wallonie et de Bruxelles, explique la rédactrice en chef politique de la RTBF. Il s'agira d'un véhicule équipé d'une caméra qui s'installera dans un lieu particulièrement fréquenté de chaque commune. Nous proposerons aux citoyens d'embarquer dans cette voiture pour enregistrer face à la caméra leurs critiques ou leurs souhaits pour leur commune. Ils devront évidemment signer un papier démontrant qu'ils ne sont pas impliqués activement dans la campagne. Ces séquences seront diffusées aussi bien dans le JT que dans les rendez-vous d'info de VivaCité et de La Première. »

www.rtbf.be

Une caméra numérique montée sur pied², un décor de fond comportant, par exemple, un **slogan** composé et choisi par les élèves, et c'est parti ! Revisionner les enregistrements sur l'ordinateur est un jeu d'enfant qui peut s'effectuer immédiatement après la prise de vue initiale. Cela autorise donc l'analyse en tout léger différé des **exposés** (d'une minute environ) des élèves, et à cette occasion, l'élaboration progressive d'une grille d'évaluation dont les critères, puisqu'ils sont dégagés avec les élèves, ont l'avantage d'être intégrés sans difficulté : « Observer – analyser – théoriser ». Ensuite, deuxième enregistrement lors duquel chacun s'efforce d'intégrer à sa prestation personnelle les critères de qualité de prise de parole dégagés à l'étape précédente. Qui a dit que faire de l'oral, ce n'était pas travailler ?

Un conseil : exigez que, lors de la première analyse, les élèves ne dégagent que les critères de qualité de la prestation de leur camarade, de façon à ce que le passage devant la caméra ne soit pas destructeur de leur (souvent) maigre confiance en eux à l'oral. Mais exigez aussi que cette prestation orale soit préparée : conçue et répétée seul(e) à domicile, ou en classe par paires, avec un camarade. Quand on passe devant la caméra, on est prêt !

Un deuxième conseil : si tous les niveaux du texte sont évidemment importants (le contenu, l'adaptation du texte au public et aux circonstances, sa cohérence, sa correction grammaticale et lexicale...), et dans la mesure où ces différents aspects sont déjà travaillés à l'écrit, on insistera sur ce qui fait la spécificité de l'oralité, à savoir les composantes « voix » (paraverbal) et « corps » (non-verbal). L'organisation du texte (phrase d'accroche – corps – clôture) sera également mise en évidence, dans la mesure où elle peut véritablement aider l'élève à élaborer un contenu qui capte l'attention du public et qui laisse dans sa mémoire l'essentiel du message transmis à travers la dernière phrase.

Liste de critères importants que l'on pourrait dresser avec les élèves :

- Contenu organisé en 1) phrase d'accroche, 2) corps, 3) phrase de clôture
- Utilisation des ressources de la voix :
 - volume, débit, intonation, pauses, accents d'insistance adaptés
 - articulation précise, voix posée
- Utilisation de ressources corporelles :
 - regard, expressions du visage, gestes adaptés³
 - tonus général

² ... dont le cout est aujourd'hui très abordable et l'utilisation extrêmement simple.

³ L'occupation de l'espace et la distance ménagée avec les interlocuteurs sont deux paramètres qui n'interviennent pas ici puisqu'ils sont fixés par la situation : caméra fixe (plan américain conseillé) et locuteur immobile (debout ou assis). La liste complète des critères d'évaluation d'un exposé oral se trouve dans le numéro 1 de la revue.

3. Encore quelques pistes

a) **Lire des affiches, des tracts, des folders, des flyers** électoraux. Proposez à vos élèves de récolter dans leurs boîtes aux lettres les différents courriers qui y seront déposés pendant la campagne électorale. Comme les discours publicitaires, ces textes possèdent des caractéristiques très intéressantes : accroches et slogans qui recourent à des figures de style, recours aux couleurs et aux illustrations, répertoire d'arguments appelant à voter pour le candidat : une mine ! C'est aussi l'occasion de faire de la grammaire pragmatique, à savoir mener une analyse précise de la situation de communication qui préside à l'écriture de ces différents documents : Qui parle ? A qui précisément s'adresse-t-il, quel est son public-cible ? Que lui dit-il, comment choisit-il ses arguments ? Quel est le but poursuivi, selon quelle stratégie ?⁴

A la suite de ces lectures, lancer la campagne des délégués de classe en proposant d'**écrire** l'un ou l'autre de ces genres de textes tout en recourant aux procédés d'écriture dégagés lors de la phase de lecture. Sans oublier bien sûr de veiller à la correction grammaticale ou lexicale, toute erreur à ce niveau invalidant le candidat.

b) **Ecouter un débat** enregistré à la télévision et en cerner le fonctionnement⁵ pour **en organiser un** en classe, à l'occasion de l'élection des délégués : comment conduire un débat, comment manifester que l'on veut prendre la parole, comment écouter l'autre et prendre en compte son point de vue pour que la discussion avance, etc. Tant d'apprentissages des techniques de prise de parole démocratique à réaliser !

* * *

... Bien sûr, si l'on donne la parole aux élèves, par la suite, il sera plus difficile de ne pas la prendre en compte en faisant semblant qu'ils n'ont rien dit... Sans doute est-il plus simple, en apparence, de les considérer comme des enfants (étymologiquement : in-fans = qui ne parle pas) et de leur imposer le silence. Mais jamais on n'empêchera un enfant de penser ni de rêver... Je reste aussi persuadé que les élèves, les premiers usagers de l'école, ont sur celle-ci des points de vue nombreux et riches qui, s'ils étaient expliqués et négociés, permettraient à l'institution scolaire d'évoluer et de constituer ainsi une maison dans laquelle eux-mêmes et leurs professeurs auraient bien davantage plaisir à se retrouver. En ce début d'année scolaire, autorisons-nous à rêver un peu, non ? ☺



Donnons donc la parole aux élèves et surtout, apprenons-leur à la prendre tout en écoutant celle de leurs camarades, et la nôtre aussi, celle de leurs professeurs, qui avons pour mission de les amener à apprendre, d'une part, et à trouver peu à peu leur place dans le monde. Après la famille, l'école est le deuxième lieu d'apprentissage de la vie en société qui, pour être harmonieuse, passe par la parole et l'écoute, deux compétences de communication à développer au cours de français.

Jean KATTUS

⁴ Voir le numéro 22 de la revue : article sur le langage publicitaire

⁵ Voir le manuel *Repérages 4*. Van In, 2005.